

Annexe : Conclusion du pré diagnostic environnemental

Commune de ARGENTAN (61)

Le pré diagnostic écologique du site de l'aérodrome repose sur une analyse bibliographique et sur un passage de terrain. Il permet d'identifier des premiers niveaux d'enjeux écologiques.

Le site est largement dominé par des milieux agricoles intensifs (monoculture céréalière, pelouse d'aérodrome, bandes enherbées et haies monospécifiques), présentant une faible diversité d'habitats et un intérêt écologique globalement faible.

- **Flore et habitats :**

Les habitats recensés sont fortement anthropisés et ne présentent pas d'enjeux floristiques majeurs. L'intérêt écologique est faible, bien que certaines bordures culturales puissent ponctuellement accueillir des espèces messicoles.

- **Avifaune :**

Les milieux sont peu favorables à la nidification. Les fonctionnalités écologiques concernent surtout l'alimentation et la halte, notamment pour des espèces de passage. Les enjeux sont évalués comme modérés pour les monocultures et faibles pour les habitats annexes.

- **Chiroptères :**

Aucune potentialité de gîtes arboricoles n'a été identifiée. Le site pourrait toutefois être utilisé de manière marginale comme zone de chasse.

- **Mammifères terrestres :**

Les fonctionnalités écologiques sont très limitées, essentiellement liées à l'alimentation. Les enjeux sont faibles.

- **Amphibiens et reptiles :**

Les habitats ne présentent pas d'enjeux significatifs pour ces groupes, en raison de l'absence de milieux favorables.

- **Entomofaune :**

Aucun enjeu notable n'a été identifié. L'absence de milieux favorables limite fortement la présence d'espèces d'intérêt patrimonial.

Conclusion générale

Le site de l'aérodrome présente des enjeux écologiques globalement faibles, sans contrainte majeure identifiée à ce stade pour le projet photovoltaïque.